

vous voulez CONSTRUIRE, AGRANDIR, RESTAURER, AMÉNAGER



Les architectes du CAUE
vous conseillent gratuitement.

Avant d'engager des frais ou
des travaux, consultez-nous !

Préparez votre entretien.

- Apportez tout document utile :
photos, cadastre, plan existant,
relevé même sommaire, croquis, ...
- Consultez notre site internet en
téléchargeant nos fiches pratiques.



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE
140, avenue de la Marne 33700 Mérignac
tél 05 56 97 81 89 / fax 05 56 47 10 62
www.cauegironde.com
contact@cauegironde.com

Secteur 3 : -

Anne VAN DER ELST - architecte conseiller

Les permanences sont tenues dans les mairies concernées, sauf indications contraires.
Venir avec photos des lieux (de loin dans le paysage et de près), plans (cadastres, tout document utile...) et documents d'urbanisme (PLU).

Les r.v. se prennent auprès des mairies.

Pour la permanence de **Tresses** prendre RDV au CAUE 05 56 97 81 89

			Pour 2017	Octobre	Novembre	Décembre
CREON (mairie 05 57 34 54 54)	1 ^{er} mercredi	de 9h30 à 12h30 sur r.v.	4	férié	6	
LA BREDE (mairie 05 57 97 18 58)	2 ^e mercredi	de 9h30 à 12h sur r.v.	11	8	13	
LATRESNE (mairie 05 57 97 02 70)	1 ^{er} mercredi	de 14h à 17h sur r.v.	4	férié	6	
TRESSES (mairie)	3 ^e mercredi	de 14h à 17h sur r.v.	18	15	20	